



Détails de la demande

La Greater Lowell Technical High School met à votre disposition un formulaire de demande d'admission en ligne et des formulaires imprimables en khmer, portugais et espagnol que vous trouverez sur notre site Web (<http://gltech.org>) sous l'onglet Admissions. Le système permet aux futurs étudiants de consulter notre plan d'admission en anglais, français, khmer, portugais et espagnol, de poser leur candidature en ligne et de recevoir un courriel de confirmation dès la demande complétée. Cela permet un traitement plus rapide des dossiers.

Note : Un compte courriel actif est nécessaire pour remplir la demande en ligne.

Les instructions pour remplir la demande sont indiquées ci-dessous, notamment : données du navigateur, notes générales et informations pour la demande sur place.

Instructions pour la demande en ligne :

Accédez au site de la GLTHS : <http://gltech.org>

1. À partir d'un ordinateur :

- a. Passez la souris (**sans cliquer**) sur « Admissions » et cliquez sur « Online Application for Admission » (Demande d'admission en ligne).
- b. Passez à l'étape 3.

2. Depuis un téléphone/une tablette :

- a. Cliquez sur « Menu » en haut au centre de la page.
- b. Cliquez sur la flèche à côté de « Admissions ».
*Voir ci-après
- c. Cliquez sur « Online Application for Admission » (Demande d'admission en ligne).
- d. Passez à l'étape 3.

3. Saisissez les données demandées.

4. Dès la première page terminée, cliquez sur « Continue » (Poursuivre) dans le coin inférieur droit.

- a. Vérifiez les données saisies sur la 1re page, puis soumettez la demande en cliquant sur « Submit » (Envoyer) dans le coin inférieur droit.

5. Notez le numéro d'identification à six chiffres que le système a attribué à l'étudiant. Conservez ce numéro.

6. Un courriel sera envoyé par admissions@gltech.org confirmant que la demande a été expédiée.

7. Conservez le courriel de confirmation pour référence ultérieure.

Reçu un message d'erreur ? - Besoin d'aide ?

N'hésitez pas à contacter le service des admissions à admissions@gltech.org ou au n° (978) 441-4951

Symboles cités :

-*Symbole de la Flèche - >

Informations pour la demande sur place :

Le service des admissions tiendra des sessions de candidature sur place en janvier 2023.

- Contacter le service des admissions.
- Faire une demande avec l'aide du personnel.
- Recevoir un n° d'étudiant GLTHS.

Postulez sur place à la GLTHS en janvier 2023

- Sur rendez-vous
- Le 10 janvier 2023
- Le 18 janvier 2023
- Le 26 janvier 2023

Horaires :

de 6h30 à 7h30
de 14 h à 16 h

Besoin de prendre rendez-vous ?

N'hésitez pas à contacter le service des admissions à admissions@gltech.org ou au n° (978) 441-4951

Remarques sur le navigateur :

Il est préférable d'utiliser soit Google Chrome, soit Mozilla Firefox. Les liens pour les téléchargements se trouvent ci-dessous.

Liens pour les téléchargements :

Google Chrome :
<http://www.google.com/chrome>
Mozilla Firefox : <http://getfirefox.com>

Mobiles : notre application **fonctionne** sur le navigateur standard des mobiles.



Système de points pour l'admission à la GLTHS



Chaque élève se verra attribuer des points en fonction des résultats scolaires, de l'assiduité, de la discipline et de la recommandation du conseiller scolaire local. Le système de points suivant s'applique au niveau 7 et aux 1er et 2e trimestres du niveau 8.

RÉSULTATS SCOLAIRES : Le total des points sera basé sur les notes finales du niveau 7 et des 1er et 2e trimestres du niveau 8 en anglais, mathématiques, sciences et sciences sociales.		ASSIDUITÉ : Somme du niveau 7 et des 1er et 2e trimestres du niveau 8.																															
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Niveau</th> <th>Points</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>100-90 (A)</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>89-80 (B)</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>79-70 (C)</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>69-60 (D)</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>0-59 (F)</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>		Niveau	Points	100-90 (A)	10	89-80 (B)	8	79-70 (C)	5	69-60 (D)	2	0-59 (F)	0	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Absences injustifiées</th> <th>Points</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0-2</td> <td>40</td> </tr> <tr> <td>3-5</td> <td>35</td> </tr> <tr> <td>6-8</td> <td>30</td> </tr> <tr> <td>9-11</td> <td>25</td> </tr> <tr> <td>12-14</td> <td>20</td> </tr> <tr> <td>15-17</td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>18-20</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>+ de 21</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>		Absences injustifiées	Points	0-2	40	3-5	35	6-8	30	9-11	25	12-14	20	15-17	15	18-20	10	+ de 21	0
Niveau	Points																																
100-90 (A)	10																																
89-80 (B)	8																																
79-70 (C)	5																																
69-60 (D)	2																																
0-59 (F)	0																																
Absences injustifiées	Points																																
0-2	40																																
3-5	35																																
6-8	30																																
9-11	25																																
12-14	20																																
15-17	15																																
18-20	10																																
+ de 21	0																																
DISCIPLINE : Somme des niveaux 7 et 8		RECOMMANDATION DU CONSEILLER SCOLAIRE LOCAL : maximum de 5 points																															
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Suspensions/Expulsions</th> <th>Points</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0 Suspensions/Expulsions</td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>1 ou plusieurs infractions ayant entraîné une suspension ou une expulsion conformément à M.G.L. c.71, § 37H ou M.G.L. c.71, § 37H-½, ou ayant entraîné une suspension ou une expulsion de plus de 10 jours pour une seule infraction ou de manière cumulative conformément à M.G.L. c.71, § 37H-¾.</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>		Suspensions/Expulsions	Points	0 Suspensions/Expulsions	15	1 ou plusieurs infractions ayant entraîné une suspension ou une expulsion conformément à M.G.L. c.71, § 37H ou M.G.L. c.71, § 37H-½, ou ayant entraîné une suspension ou une expulsion de plus de 10 jours pour une seule infraction ou de manière cumulative conformément à M.G.L. c.71, § 37H-¾.	0	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Notation</th> <th>Points</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Capacité à tirer profit</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Participation aux cours</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Persévérance</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Habitudes d'étude et de travail</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Collaboration positive</td> <td>1</td> </tr> </tbody> </table>		Notation	Points	Capacité à tirer profit	1	Participation aux cours	1	Persévérance	1	Habitudes d'étude et de travail	1	Collaboration positive	1												
Suspensions/Expulsions	Points																																
0 Suspensions/Expulsions	15																																
1 ou plusieurs infractions ayant entraîné une suspension ou une expulsion conformément à M.G.L. c.71, § 37H ou M.G.L. c.71, § 37H-½, ou ayant entraîné une suspension ou une expulsion de plus de 10 jours pour une seule infraction ou de manière cumulative conformément à M.G.L. c.71, § 37H-¾.	0																																
Notation	Points																																
Capacité à tirer profit	1																																
Participation aux cours	1																																
Persévérance	1																																
Habitudes d'étude et de travail	1																																
Collaboration positive	1																																

Les étudiants ne peuvent être admis à la Greater Lowell Technical High School que s'ils ont été admis au niveau qu'ils souhaitent intégrer. Les étudiants doivent savoir que leur admission est conditionnelle : s'ils ne sont pas finalement admis au niveau auquel ils ont postulé, leur candidature sera annulée.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 1er février 2023

**Les lettres d'acceptation seront envoyées en mars 2023
2023 aux élèves du niveau 8 ayant fait leur demande
avant le 1er février 2023.**